INSCRIPTION SCOLAIRE 2022/2023

*Ecole Publique des Platanes de SAINT SELVE*

\*\*\*

DOSSIER A RETOURNER **COMPLET** AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

**Avant le 31 Mai 2022 dernier délai**

 *Fournir impérativement les pièces suivantes :*

[ ]  Copies livret de famille pages parents/enfant ou extrait d’acte de Naissance de l’enfant (‑ de 3 mois)

[ ]  Justificatif de domicile (- de 3 mois) ex. : facture de téléphone, d’eau, quittance de loyer

[ ]  Copies carnet de santé ou document attestant que l’enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

[ ]  Original du certificat de radiation si déménagement

Inscription au Périscolaire et ALSH

*Fournir impérativement les pièces suivantes :*

[ ]  L’attestation de Quotient Familial CAF (à défaut, le(s) dernier(s) avis d’imposition)

[ ]  Attestation sécurité sociale (CAF, MSA, ou autre…)

[ ]  Certificat médical de contre-indication à la pratique des activités physique nécessaire

[ ]  Fiche sanitaire (complétée recto-verso)

[ ]  Photocopie des pages de vaccinations

[ ]  Fiche de renseignement service enfance jeunesse.

**MAIRIE DE SAINT SELVE**

ATTESTATION D’ADMISSION SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE : 2022-2023

|  |
| --- |
| **ELEVE** |
| Nom :Prénom :Date de naissance :Sexe :Classe :Adresse :E-mail :  |

**IMPORTANT** :

Accueil des enfants de petite section :

Compte tenu de la crise sanitaire, pas de rendez-vous avec la directrice de l’école.

Vous recevrez toutes les informations nécessaires par mail.

Pour tout besoin d’informations :

Christine Blaviel

Ecole "Les Platanes"

Tél: 05 56 20 27 19

Mail école : e.stselve@ac-bordeaux.fr

Visa des parents, Visa de Madame le Maire,

 Nathalie BURTIN DAUZAN